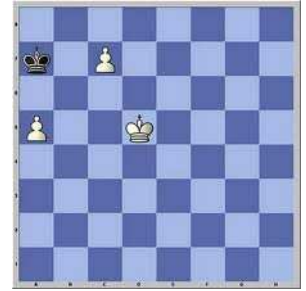



## **ADJOINT DAPE/DAPE ADJOINT LE SAVIEZ VOUS ?**



Dans le cadre de la restructuration et de l'organisation cible des sites (dit REPERE\*), il est prévu des changements dans la composition des ELD.



**Pour les sites composés d'au moins 40 agents et comportant au moins 3 équipes professionnelles, il sera nécessaire d'avoir un directeur adjoint.**



**Pour les autres sites, un des Responsables d'Equipes Professionnelles sera également adjoint au directeur !**



**Quel avenir et quel « reconversion » pour les adjoints au directeur et les directeurs adjoints actuels ?????**

**LE SNAP SERA VIGILANT QUANT A LA MISE EN PLACE DE CE  
REFERENTIEL ET SUR LE REPOSITIONNEMENT DES ELD ACTUELLES**



\* si vous souhaitez ce document, demandez le nous au :  [syndicat.snap@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap@pole-emploi.fr)

**Le SNAP votre Syndicat d'Entreprise  
au sein de Pôle Emploi**

BULLETIN D'ADHESION au SNAP

Nom : .....Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Pôle Emploi de : .....Cadre d'emploi : .....